



L'édito



Faites vos jeux!

Un casino à la Rotonde? Clairement une chance pour la Ville, pour la région, pour le canton.

Chance pour le voisinage, excédé par les débordements nocturnes actuels.

Chance pour les amoureux du Jardin anglais dont l'entrée Est sera réhabilitée.

Chance pour l'image touristique de la Ville.

Chance pour les acteurs culturels, sportifs et sociaux.

Chance pour les finances de la Ville.

Chance pour l'emploi (60 à 80 postes prévus).

Proximité de l'Université et des Lycées? L'activité est strictement contrôlée et les mineurs ne sont pas admis.

Ballet de voitures? Plus discret qu'aujourd'hui!

Addiction au jeu? Le souci le plus sérieux. Mais les études récentes démontrent que l'ouverture des casinos en Suisse n'a pas accentué le problème. En outre, les contrôles sont stricts et permettent une détection précoce, dont ne bénéficient pas ceux qui s'adonnent au jeu sur internet.

Neuchâtel ne deviendra pas Las Vegas. Promis!

*Alain Ribaux
Directeur des finances*



Le Conseil communal, grâce à une gestion rigoureuse, a réussi à hisser Neuchâtel en tête des villes suisses quant à leur situation financière.

La ville la mieux gérée

Neuchâtel a été en 2009 la ville la mieux gérée de Suisse. Tel est ce qui ressort d'une enquête de l'Idheap dont les résultats sont publiés dans le dernier numéro de PME Magazine. Alain Ribaux, directeur des finances, se réjouit de ce résultat sans toutefois tomber dans le triomphalisme.

2009 n'aura pas été de tout repos pour les argentiers des 20 plus grandes villes du pays. Ils sont nombreux à s'en être moins bien sortis que d'habitude ainsi que le démontre l'étude réalisée depuis 11 ans par l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap). «Si l'on met en relation les résultats de 2009 avec les neuf années qui ont précédé, seules sept villes ont fait

mieux que leur moyenne historique. Il s'agit entre autres de Neuchâtel (1^{er} rang), Thoun (2^e) et Genève (3^e), a constaté mardi Nils Soguel, professeur à l'Idheap et responsable de l'étude.

Meilleure assiette fiscale

Pourquoi ce bon résultat? Le professeur Soguel constate que la Ville de Neuchâtel, bien que durement touchée par la crise de 2008, a parfaitement réussi à maîtriser ses dépenses et à contrôler ses coûts. Le transfert des hôpitaux à l'Etat s'est révélé essentiel à ce sujet. L'assiette fiscale s'est par ailleurs améliorée, en particulier pour les personnes morales, et les Autorités n'ont pas dépensé plus qu'elles ne pouvaient, sans toutefois économiser inutilement.

Le résultat d'une équipe

Le conseiller communal Alain Ribaux ne boude pas son plaisir à l'énoncé de ce classement qui gratifie la capitale neuchâteloise d'une excellente situation financière. Le directeur des finances souligne qu'il s'agit là du résultat d'une équipe qui a fait preuve de beaucoup de rigueur mais qui a aussi profité des excellents résultats de certaines sociétés et entreprises domiciliées dans la commune. La situation financière de Neuchâtel est bonne et les exercices 2010 et 2011 seront bénéficiaires. Il n'empêche! La dette communale demeure trop élevée et il faut se garder de trop ouvrir le robinet des dépenses...



3 L'Association Mail-Mali propose une exposition du 27 novembre au 5 décembre au Péristyle.



4 Le week-end électronique, la Superette, se tiendra du 25 au 27 novembre à la Case à chocs.



5 L'exposition «Gérald Comtesse - 50 ans de peinture» est à découvrir au MAHN jusqu'au 3 avril 2011.



CORTAILLOD

Salle Cort'Agora



Vendredi 26 nov. de 18 h à 21 h
Samedi 27 nov. de 10 h à 20 h
Dimanche 28 nov. de 10 h à 18 h

**19^E COMPTOIR
D'ARTISANAT
NEUCHÂTELOIS**

56 artisans ***Entrée libre***

*Un paquet d'idées
pour des cadeaux originaux*

**Restauration chaude et froide
Repas – Boissons**

Organisation : Ass. de Développement
de Cortailod

Dans ce numéro

Participez!

Les habitants de la Ville de Neuchâtel ont la possibilité de participer à un sondage en ligne organisé au niveau national. Le questionnaire porte sur des sujets d'actualité au niveau national et également sur des questions en lien avec la Ville de Neuchâtel. Participez au sondage sur <http://www.vimentis.ch/sondage/?ref=neuchatel> jusqu'à la fin du mois de novembre.

Un Règlement tout neuf

Le Conseil général a accepté une mise à jour du Règlement général de la commune. L'assermentation des conseillers généraux figure parmi les changements à relever.

Page 8

Ancien collège de la Maladière

Les travaux de déconstruction de l'ancienne école primaire sont en cours. Le Conseil communal engage un montant de 250'000 francs pour des besoins supplémentaires. Les travaux se termineront à la fin de l'année pour laisser place au chantier de Microcity.

Page 9



Neuchâtel du monde

Vânia Carvalho et Joana Giani, membres de la délégation neuchâteloise partie en Afrique du Sud racontent leur participation à la rencontre des «Neuchâtel du monde».

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 1^{er} décembre 2010.

L'Association Mail-Mali fête ses 15 ans de présence au Mali au travers d'une exposition artistique



L'Association Mail-Mali met entre autre sur pied des ateliers d'alphabétisation au Mali. • Photo: sp

Du Mail au Mali

Donner accès à l'éducation au travers de la construction d'écoles au Mali: tel est l'objectif de l'Association Mail-Mali qui fête cette année ses 15 ans de présence dans ce pays d'Afrique de l'ouest. A cette occasion, l'Association propose une exposition qui se tiendra du 27 novembre au 5 décembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Elle se compose de plusieurs aquarelles, de peintures, de sculptures en bois et de photographies du Mali. Un spectacle de marionnettes et un récital d'orgue sont également prévus en marge de la fête.

Les premiers contacts entre Neuchâtel et le Mali se sont établis au cours de l'année 1993. Les élèves d'Oumar Bâ, directeur d'école à Bandiagara et ceux de Jacques Humbert, enseignant à Neuchâtel correspondaient par lettres. Suite à de nombreux échanges, la Direction de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) a décidé de mettre sur pied plusieurs actions pour construire une école à Djiguibombo.

Le premier Malithon

En 1996, l'ESRN a notamment mis sur pied le premier Malithon. Tous les élèves des écoles secondaires participaient à cette course parrainée. Au vu du succès remporté par les

actions de l'ESRN, la Direction a décidé de créer la Fondation ESRN-Mali en 1996. Cette dernière a pour but de gérer des fonds destinés à des projets scolaires et sociaux au Mali et plus particulièrement sur le plateau Dogon. Une Association nommée Mail-Mali voit le jour en 1999. Sa mission est de récolter les fonds nécessaires à la réalisation des projets menés par la Fondation. Tant la Fondation que l'Association poursuivent l'objectif de pouvoir offrir une éducation gratuite et de qualité aux nombreux enfants non-scolarisés du pays Dogon.

Mail-Mali en fête

Cette année, l'Association Mail-Mali fête ses 15 ans de présence au Mali. Elle vient se présenter au public du samedi 27 novembre au dimanche 5 décembre au travers d'une exposition au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Cette exposition mettra en scène divers objets artistiques - à vendre - confectionnés par des Neuchâtelois et des Maliens. En marge de l'exposition, l'Association Mail-Mali propose un spectacle de marionnettes pour les enfants. Il aura lieu dimanche 28 novembre à 11 heures au Collège de la Promenade. Un récital d'orgue sera également donné par Simon Peguiron

samedi 4 décembre à 20 heures à la Chapelle de la Maladière. (ak)

Plus d'informations sur www.mail-mali.ch.

Le livre du Millénaire

Le livre du Millénaire est à présent disponible dans les librairies. Intitulé «Neuchâtel 1011-2011, Mille ans, Mille questions, Mille et une réponses», il est l'œuvre de l'historien Jean-Pierre Jelmini. Cet ouvrage - édité par la Ville de Neuchâtel et les Editions Gilles Attinger SA - se compose de mille et un articles sur l'histoire de la cité et de sa population. Avec ses 548 pages et 975 illustrations, il raconte le développement de Neuchâtel. Rues, personnalités, institutions, édifices et sociétés locales sont autant d'éléments répertoriés dans ce dictionnaire de l'histoire d'une ville. Quelque 950 personnes ont souscrit au livre du 24 avril au 31 mai. Leurs noms figurent à la fin de l'ouvrage. Il reste actuellement 2000 exemplaires à vendre. Il est possible de se procurer le livre du Millénaire en librairie, sur www.1000ne.ch ou directement aux Editions Gilles Attinger SA.



La Superette s'empare de la Case à chocs pour 72 heures de musique électronique

Un week-end 100% électro

La 6^e édition de la Superette se tiendra du 25 au 27 octobre à la Case à chocs. Trois jours et trois salles permettront aux amateurs de musique électronique de faire le plein de découvertes. Des artistes suisses mais aussi internationaux animeront cette édition 2010. Les organisateurs membres de divers collectifs locaux ont également prévu une activité exclusivement réservée aux enfants durant le mercredi après-midi du 24 novembre.

Organisée chaque année depuis 2005, cette manifestation sort des sentiers battus pour élargir l'univers musical du public. Dubstep, House ou encore Nudisco sont autant de genres musicaux qui rythmeront la grande salle de la Case à chocs, l'Interlope et le Queenkong club. Attention, la Superette est réservée aux personnes de plus de 18 ans.

Une programmation audacieuse

Jeudi soir, le spectacle aura exclusivement lieu dans la grande salle de la Case à chocs. Le trio suisse Sinner de ouvrira les feux. Dès une heure du matin, ce sera au tour de Dan le sac vs Scroobius pip de mettre le feu. Ce duo british propose une musique qui mêle beats électro et lyrisme piquant. Le vendredi soir, les artistes investiront trois salles. Le Neuchâtelois Mathieu Raetz se produira à l'Interlope.



Le duo parisien Nôze se produira vendredi à une heure du matin dans la grande salle de la Case à chocs. • Photo: sp

Le public aura encore l'occasion de découvrir le duo parisien Nôze ainsi que dOP, trio provenant également de la capitale française. Kidkanevil & mc Kyza et les Foreign beggars se succéderont samedi soir dans la grande salle. Le live de Discodéine sera l'événement à ne pas manquer durant la soirée. Programme complet disponible sur www.superette.ch.

Un atelier pour les enfants

La Superette organise un atelier Rock & animaux pour les enfants de 7 à 10 ans. Animé par le Club des

chats de Paris, il se déroulera mercredi 24 novembre de 13 à 19 heures à l'Interlope. Les enfants auront la possibilité de se glisser dans la peau de véritables artistes. Ils enregistreront un disque et réaliseront le graphisme de sa pochette. La créativité sera au centre de cette activité qui sensibilisera les participants aux sons et à l'écriture. Les enfants repartiront tous avec un cd sur lequel se trouvera l'ensemble des titres enregistrés durant l'après-midi. Ils recevront également un badge personnalisé, un fanzine en noir et blanc à colorier et un poster A3 en couleur.

La participation à l'atelier coûte 30 francs. Inscription au 032 544 35 84.

La Superette, week-end électronique: jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 novembre à la Case à chocs. Pré-locations sur www.petzitickets.ch.



Les Amis de la peinture déménagement

Le Club des Amis de la peinture inaugurera son nouveau local vendredi 26 novembre dès 18 heures. Les amateurs de peinture et de sculpture avaient besoin d'un local plus grand pour continuer à se retrouver. Ils peuvent désormais poursuivre leurs activités à la rue des Tunnels 1 à Neuchâtel, dans un nouveau local de 100 m². Le Club organise deux journées portes ouvertes et un mini marché de Noël les 26 et 27 novembre pour fêter l'événement. Le public y découvrira notamment une exposition de toiles.

- **Portes ouvertes des Amis de la peinture: vendredi 26 novembre de 16 à 22 heures et samedi 27 novembre, de 10 à 18 heures à la rue des Tunnels 1 à Neuchâtel. Plan d'accès sur www.aiguemarine.ch/aiguemarine/Club_AP/index.htm.**



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 27 mars 2011, exposition «Séries, suites, variations», cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jusqu'au 3 avril 2011, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.



Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition «Espèces en voie d'apparition», de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre d'Art Neuchâtel – CAN (rue des Moulins 37), du 27 novembre au 16 janvier 2011, exposition des frères Chapusat: Avant-post. Vernissage 1^{re} partie, vendredi 26 novembre dès 18h30. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition «L'esprit Dürrenmatt». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), du 28 novembre au 26 décembre, exposition Ivan Moscatelli «Recto-verso... et plus si affinités». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 27 novembre à 17 heures.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 28 novembre, exposition Horst Janssen, dessins et gravures et Germaine Richier, sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 27 novembre, exposition Anastasia Voltchok «Tohu-Bohu», œuvres abstraites. Ouvert ma

de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

Concerts

Théâtre du Passage, mercredi 1^{er} décembre de 12h15 à 13 heures, du baroque au latino avec Céline Steudler soprano, Olivier Richard, guitariste. Œuvres de Scarlatti, Pergolesi, Britten, Rodrigo, Villa-Lobos et Garcia Lorca. Entrée: Fr. 10.–, tarif réduit Fr. 5.–.

Théâtre

Caves du Palais (rue des Terreaux 9), jusqu'au 28 novembre (me au ve à 20 heures, sa à 19 heures et di à 17 heures): «Pense que tu es...», par la Compagnie Hypolais. Réservations: tél. 078 884 28 22 ou par mail: strapontin@cie-hypolais.com



L'actualité culturelle

« Tirer le vieux sommeil par les pieds »



La troupe de comédiens amateurs de la Comédie de Serrières présente du 25 novembre au 5 décembre, un spectacle poétique de Roland Stauffer « Tirer le vieux sommeil par les pieds ». Avant de devenir citoyen genevois, Roland Stauffer vivait à Neuchâtel. Révélée par François Flühmann, sa poésie a été entendue et aimée au Centre Culturel Neuchâtelois puis au Théâtre Tumulte, qui a souvent fait

appel à lui « en cas d'initiation à la poésie ».

Les petites fables insolites pour renverser, en toute naïveté, l'ordre apparent des choses proviennent de l'ensemble de l'œuvre du poète qui a confié à la Comédie de Serrières quelques inédits à l'occasion de ce nouveau spectacle, accompagnés du son du piano de Charles Alder.

Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, Serrières, du 25 novembre au 5 décembre (jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20h30, jeudi 2, vendredi 3, samedi 4 décembre à 20h30, dimanche 28 novembre et 5 décembre à 17 heures. Réservations: tél. 032 730 69 88 ou par e-mail theatre@tumulte.ch. Prix des places: Fr. 20.-/15.-.

Marché de Pierre-à-Bot

Bio-Neuchâtel, Le Lopin bleu et les Magasins du Monde organisent le

marché de Pierre-à-Bot les 27 et 28 novembre.

Année de la biodiversité oblige, le public découvrira la richesse de la production agricole de la région, notamment du miel. Les visiteurs pourront déguster quelques spécialités inédites, discuter avec des artisans régionaux qui fabriquent eux-mêmes leurs produits, confectionner une bougie de Noël et mettre la main à la terre...

Pierre-à-Bot, samedi 27 novembre de 10 à 18 heures, dimanche 28 novembre de 10 à 17 heures. Restauration bio.

Danièle Koffel expose ses dessins

La Galerie d'art de la Tour de Diesse propose de découvrir les œuvres de l'artiste Danièle Koffel jusqu'au 12 décembre.

Fidèle à la technique qu'elle développe depuis plus de 25 ans, Danièle

Koffel expose ses dessins récents réalisés au pochoir, à la gouache et à l'encre de Chine. A travers son œuvre, tout en douceur et en transparence, l'artiste explore tant les mouvements de la nature, dictés par le défilé des saisons, que les mouvements de chacune et de chacun, pris dans l'ivresse d'une vie qui ne saurait attendre. Danièle Koffel capte chaque détail, chaque petit rien mis en évidence par un rai de lumière ou soulevé par la légèreté d'un souffle d'air.

La Tour de Diesse, rue du Château 6, jusqu'au 12 décembre. Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18 heures, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, dimanche de 14 à 17 heures ou sur rendez-vous au 079 304 32 04.



Le peintre neuchâtelois Gérald Comtesse expose septante de ses œuvres au MAHN

Cinquante ans de peinture

Le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel (MAHN) a récemment inauguré une nouvelle exposition intitulée « Gérald Comtesse - 50 ans de peinture ». Composée de septante tableaux, cette exposition propose un parcours chronologique qui remonte le temps. Le visiteur est tout d'abord confronté à des œuvres actuelles et découvre finalement des tableaux de 1960, peints alors que l'artiste n'avait que 17 ans.

A l'occasion de cette exposition, le MAHN publie un catalogue sur les 50 ans de peinture de Gérald Comtesse. Cette publication vient compléter celle parue en 1999. Elle illustre des tableaux inédits et met en lumière certains détails importants des œuvres de l'artiste.

Une évolution

Le MAHN a procédé à de nombreuses demandes de prêt pour constituer cette exposition. Gérald Comtesse est un artiste dont les œuvres sont exposées dans toute la Suisse. Outre ces toiles connues, l'exposition propose également des tableaux datant des années 1960. Le public aura l'occasion de découvrir l'évolution artistique de ce peintre de



Bien connu à Neuchâtel, Gérald Comtesse a exposé ses œuvres aux quatre coins de la Suisse.

la région. Natures mortes, personnages et thèmes lacustres sont traités dans ces tableaux qui plongeront le visiteur dans l'atmosphère de différents pays du monde.

Un artiste précoce

Gérald Comtesse a obtenu la bourse fédérale des beaux-arts à l'âge de 19 ans. Grâce à ce prix, il a pu voyager à travers le monde et découvrir

plusieurs grandes villes. Venise est son sujet de prédilection. L'exposition compte de nombreuses œuvres qui montrent les murs de Venise se refléter dans l'eau des canaux. Depuis ses débuts, Gérald Comtesse peint de manière figurative. Il adopte des tons plutôt sombres qui évolueront vers une peinture plus colorée. L'artiste représente surtout des natures mortes ou des personnages. (ak)

Chronique culturelle



Or et diamant

Le concert que l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) a donné dimanche au Temple du Bas ressemblait à ce diamant rose vendu à prix d'or la semaine passée par Sotheby à Genève. C'est dire la qualité exceptionnelle de la musique que le nouveau chef Alexander Mayer et ses 45 musiciens ont offert à leur public en ouverture de saison. Celui-ci ne s'y est pas trompé, qui a réservé une « standing ovation » à l'ESN après avoir entendu une version revisitée de la Symphonie héroïque de Beethoven. L'ESN issu de la fusion difficile de l'OCN et de l'OSN en 2008 a désormais achevé sa mue. Il a pris ce week-end un nouveau départ prometteur dans un Temple du Bas à l'acoustique améliorée par un écran lumineux du plus bel effet. Promis à un brillant avenir et à des collaborations avec l'étranger grâce à l'entregent d'Alexander Mayer, cet orchestre ressemble désormais à un petit bijou qui vaut de l'or. Coaché au sein du conseil de fondation par plusieurs personnalités de La Chaux-de-Fonds, il constitue une excellente carte de visite pour l'ensemble du canton. Le moment est venu pour tous les Neuchâtelois de se l'approprier.

Patrice Neuenschwander



www.monruz2008.ch

Association des Entreprises
et Commerces du quartier
de Monruz et environs

**Prochaine réunion
des membres:
jeudi 2 décembre 2010
à 18h30**

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

elexa - Electricité-Télématique

Installée depuis 6 ans à l'adresse de la Rue de Monruz 2 à Neuchâtel, cette entreprise presque quadragénaire s'est fait sa place dans le quartier et s'y sent particulièrement à l'aise.

Les moyens de communications disponibles à deux pas permettent à la quarantaine de collaborateurs de se déplacer rapidement, au moyen de la flotte de 25 véhicules que possède l'entreprise, pour la satisfaction de la clientèle.

Cette satisfaction des clients est un des principaux objectifs des dirigeants d'Elexa SA.

Par soucis d'une amélioration constante et afin de connaître le degré de cette satisfaction, chaque client reçoit avec sa facture un questionnaire à compléter et à retourner à Elexa SA.

Un tirage au sort à lieu chaque année, et parmi les nombreuses réponses reçues,

quelques clients sont récompensés par de magnifiques prix d'une valeur totale d'environ mille francs.

La Direction et les collaborateurs d'Elexa SA adressent leurs remerciements à la fidèle clientèle, lui souhaitent d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et lui présentent leurs meilleurs vœux de succès pour l'année 2011.

Nos membres actifs: ADMIRAL SA / Horlogerie • AK SA / TAXICAB / Transport de personnes • AMPHITRYON / Restauration • ATELIER D'ARCHITECTURE MANINI PIETRINI Sàrl / Architecture • BOSSHARD Roger Bateau-Ecole / Bateau-Ecole voile et moteur • BRUNNER & ASSOCIES SA / Fiduciaire • Cabinet Médical R. & D. GUBSER / Méd. interne et Neuropédiatrie • CAFÉ RESTAURANT DE MONRUZ S. à r.l. / Restauration • CARROSERIE HARO Erik LAUPER SA / Carrosserie • COIFFURE ANASTASIA / Coiffure • COMICARS / Entretien + lavage véhicules • CORNU MASTER SCHOOL / Cours de perfectionnement moto • ECLAT D'AZUR / Désinfection, désinsectisation, dératisation • EIKM (Ecole Internationale de Krav Maga) / Self-défense • ELECTROPRO SA / Electricité - Télécommunications • ELEXA SA / Install. électriques et télématiques • EXPRESS SECRETARIAT / Services administratifs • FLEUR DE VIE / Cabinet de naturothérapie • GARAGE DE

BELLEVAUX J.-M. REY SA / Garage • GARAGE T. MATTEI HAUTERIVE SA / Garage • GENE-RAS Sàrl / Cabinet d'assurances • HOTEL PALAFITTE / Hôtellerie & Restauration • INTERCOSMETICA NEUCHÂTEL SA / Produits cosmétiques • LITTORAL GERANCE SA / Gérance immobilière • PHARMACIE DE MONRUZ - Medpha SA / Pharmacie - Parapharmacie • PNEUS-MATIC DISCOUNT / CYCLES REZZO / Pneus+Jantes/Cycles+acc • RESTAURANT DU CERCLE DE LA VOILE / Restauration • REZZONICO SA / Entreprise générale • RWB analub laboratoires SA / Laboratoire d'analyses d'eau potable • SGA - Société Général d'Affichage / Affichage et publicité • SOLARIUM *My Sun* / Solarium self-service • SPRINGMANN SA / Machines-Outils • STOPPA FILS SA / Plâtrerie - Peinture • TONUS MANAGEMENT SA / Placement de personnel fixe et temp. • VERTTIGE / Création florale • WAELTI Atelier mécanique / Vente & Rép. Mach. jardin & prof.

**Express
Secrétariat**



Saars 25 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 93 15
Fax 032 724 93 16
info@express-secretariat.com
www.express-secretariat.com

Monruz 2
Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69
info@elexa.ch
www.elexa.ch

*Votre électricien...
...depuis 1933*

(dépannage 24h/24h)

COIFFURE ANASTASIA

Champréveyres 11 • 2000 Neuchâtel
032 725 79 35

La jeunesse bouge!

En cette fin d'année, le Conseil des Jeunes (10-15 ans) et le Parlement des Jeunes (16-25 ans) de la Ville de Neuchâtel fêtent leurs 18 ans d'existence. Les premières séances constitutives se sont tenues en décembre 1992 et aujourd'hui encore que de beaux projets à l'horizon.

Déjà dix-huit ans que le Conseil et le Parlement des Jeunes créent et soutiennent les projets pour et par les jeunes dans des domaines très variés: transports, culture, sports, prévention etc. Toutes ces années, près de 2000 jeunes se sont exercés dans un espace propice à l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté. Mettant ainsi en valeur leurs compétences au service de la jeunesse et de la population.

En septembre, lors de sa séance constitutive le Conseil des Jeunes a accueilli 60 membres représentants des écoles secondaires du Mail et des Terreaux. Soit 20 membres de plus que l'année dernière. Quant au Parlement des Jeunes, la séance constitutive du 10 novembre a accueilli 80 membres dont 37 nouveaux.

Avec les années, ces deux instances ont affirmé leur rôle fédérateur de la jeunesse neuchâteloise. En plus de projets menés par ses membres, nombreux sont les jeunes qui s'engagent à



obtenir un soutien sous forme de subvention ou d'aide logistique.

En 2010, Festival Horizon, Croix-Rouge Jeunesse, Illicitano pour les enfants du monde, le HC Hironnelles ou encore Oniris ont pu compter sur un soutien. Dans le but de se rapprocher de la population, le Parlement des Jeunes a organisé un stand au Village du Monde pendant le Mondial

2010 et le Conseil des Jeunes s'est distingué avec l'organisation de la soirée Neuch'Wood qui a accueilli 700 jeunes à la Case à chocs dans une ambiance très positive.

L'année prochaine, le Parlement des Jeunes organisera la Fête des voisins ainsi que la Conférence des Parlements des Jeunes. Pour cette dernière, la ville accueillera une

centaine de jeunes de toute la Suisse et même d'Europe. Le Conseil des Jeunes mènera des réflexions sur les transports et la place des jeunes dans la ville.

Qui a dit que la jeunesse était perdue?

*Service de la jeunesse & de l'intégration
Vânia Carvalho*

La Ville jeune

Théâtre du Passage, mercredi 24 novembre à 15h30 et 17 heures et dimanche 28 novembre à 14 heures, 15h30 et 17 heures: «Volpino». Théâtre de marionnettes et d'objets par la Cie du Risorius. Jeune public hors les murs (les représentations ont lieu dans la cour intérieure du Passage), dès 3 ans. Durée 40 minutes. Location: tél. 032 717 79 07.

Conservatoire de musique (espace transparent, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21), samedi 27 novembre de 10 à 16 heures, festival des jeunes musiciens du Conservatoire de musique neuchâtelois: «Casse Noisette Project». Atelier et concert autour du Casse-Noisette de Carl Reinecke, pour deux pianistes et enfants curieux. Animateurs et pianistes: Gabriel Ducommun et John Michet. A 16h30, concert pour tous. Collecte à l'issue du concert. Inscriptions et enseignements pour

l'atelier, sur le site: www.opus111.ch puis cliquez sur «programme» ou au 076 336 10 28 (places limitées). Pour les enfants de 8 à 14 ans. Prix de l'atelier: Fr 5.-.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 27 et dimanche 28 novembre (journées entières) en raison du Challenge RFN 2010. Réouverture lundi 29 novembre à 8h.

Football
Samedi 27 novembre, stade de la Maladière, 17h45, Xamax-Bâle, Axpo Super League.

Handball
Samedi 27 novembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 13h, HBC Neuchâtel-Handball Grauholz U18, FU18.
A 14h40, HBC Neuchâtel-SG Gerlafingen Regio, MU15.

Volleyball
Dimanche 28 novembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 17h30, SAGRES NUC-VBC Biel-Bienne I, LNA.

Basketball
Samedi 27 novembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 17h30, Jump Union Neuchâtel- Martigny basket, LNB.

Unihockey
Samedi 27 novembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 15h, FSG Corcelles-Cormondèche-Luc Unihockey, 2^e ligue.

A 18h, FSG Corcelles-Cormondèche-Gürbetal RK Belp, M21.

Patinoires du Littoral
(du 25 novembre au 1^{er} décembre)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre
ve/sa/di: -
lu: 14h30-15h30 public et hockey libre.
ma: 13h45-15h30 public et hockey libre.
me: 13h45-16h45 public.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: -
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ma: 9h-11h45 public.
me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général met à jour le Règlement général de la commune pour le Millénaire

Les élus prêteront serment

A l'avenir, les conseillers généraux et communaux devront promettre ou jurer devant Dieu de respecter dans le cadre de leur mandat la législation et les règlements en vigueur, de remplir consciencieusement les devoirs de leur charge et de se montrer dignes de la confiance placée en eux par le peuple. Ainsi en a décidé lundi le Conseil général qui a accepté par 26 voix sans opposition et 6 abstentions une mise à jour du Règlement général de la commune.

A l'approche du Millénaire, les Autorités communales ont éprouvé le besoin de mettre à jour le règlement qui régit leur fonctionnement. Ce toilettage découle de modifications importantes survenues dans la législation cantonale (nouvelle constitution, loi sur les droits politiques, loi sur la transparence des activités étatiques, loi sur le partenariat enregistré) qui avaient des incidences sur le Règlement général.

En résumé, le Conseil général, après être entré en matière sur le principe de la mise à jour, a accepté de reprendre dans le Règlement de commune certaines dispositions du droit cantonal. De même, il a approuvé l'introduction systématique de titres en marge du texte, qui facilitent la lecture du Règlement.

Masculin et féminin

L'usage de termes épiciques a suscité quelques échanges intéressants. Faut-il

mentionner systématiquement dans les différents articles le masculin et le féminin d'une fonction (exemple: le président/la présidente ou le/la président-e) ou peut-on se contenter du masculin pour représenter les deux genres? A gauche, on rappelle que l'égalité hommes-femmes passe aussi par le langage quand bien même l'égalité salariale est plus importante. Le PLR de son côté estime que le masculin, s'appliquant à désigner une fonction, pourrait convenir aux hommes comme aux femmes. Le Bureau du Conseil général a tenté de féminiser le Règlement sans trop alourdir la formulation. Finalement, le Conseil général décidera sur proposition du PLR de privilégier la personne plutôt que la fonction: on écrira donc le/la président-e plutôt que la présidence...

Compétences financières augmentées

L'augmentation des compétences financières du Conseil communal a elle aussi prêté à discussion. Depuis 1996, l'exécutif peut dépenser jusqu'à 120'000 francs sans l'aval du Conseil général (25'000 francs pour une dépense qui se renouvelle d'année en année). Afin de compenser les 11,8% d'inflation intervenus depuis, le Conseil communal proposait de porter ces montants à 150'000 et 30'000 francs. Le Conseil général a fait la moitié du chemin, autorisant l'exécutif à dépenser de sa propre autorité

135'000 francs et 28'000 francs s'il s'agit d'une dépense renouvelable.

Serment sur l'honneur

C'est toutefois l'assermentation des élus qui a suscité les échanges les plus vifs. La gauche s'y est fermement opposée, y décelant des relents d'allégeance au souverain propre à l'ancien régime et souhaitant que les conseillers généraux demeurent des « élus du peuple et ne deviennent pas un peuple d'élus », dicit Thomas Facchinetti. Pour Pascal Helle (PopVertsSol), la probité des conseillers généraux va de soi. Dès lors, la prestation de serment – sur quoi? – est inutile. Le PLR, en revanche, par Blaise Péquignot, défendait l'idée de confirmer par un serment sur l'honneur la volonté des élus d'agir en hommes probes. Cela se justifie d'autant plus pour l'exécutif lui-même appelé à assermenter certains fonctionnaires. Le Conseil communal défendait lui aussi un « engagement solennel bienvenu » des élus, finalement approuvé par 17 voix contre 13 et 2 abstentions.

PopVertsSol s'abstient

Le groupe PopVertsSol a déposé toute une série d'amendements visant pour la plupart à renforcer les compétences du Conseil général ou des commissions comme celle de l'énergie, par exemple. Les autres groupes ne l'ont pas suivi dans cette démarche, essentiel-

lement pour des questions de procédure. Battu et contre l'assermentation, PopVertsSol s'est largement abstenu lors du vote final qui a vu le Conseil général approuver le nouveau Règlement général par 26 voix sans opposition.



Rue du Seyon aux piétons?

D'accord pour fermer la rue du Seyon à tout trafic lors de circonstances exceptionnelles comme la Fête des vendanges, le Busker's Festival ou la Quinzaine commerciale mais pas d'accord – parce que cela est pratiquement impossible – d'en faire de façon permanente une rue piétonne. Telle est en substance la réponse que le Conseil communal a donnée au groupe PopVertsSol qui réclamait une rue du Seyon vraiment piétonne, c'est-à-dire sans même le trafic des bus TN de la ligne 1. Ce faisant, le Conseil communal recherche le meilleur équilibre possible entre les intérêts des commerçants, des TN et de leurs usagers. Il intensifiera encore à l'avenir ses relations avec les associations de commerçants afin de mieux réguler et maîtriser les livraisons dans la zone piétonne.



Le Conseil communal a engagé 250'000

Nouvelles de

A l'instar des policiers et des pompiers, les membres du Conseil général et du Conseil communal seront à l'avenir assermentés.
• Photo: archives



Le Conseil général a pris acte lundi soir par 23 voix contre 2 et 7 abstentions d'un rapport d'information du Conseil communal concernant le financement de la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière. L'exécutif avait déjà reçu l'approbation préalable de la Commission financière pour engager 250'000 francs de plus que prévu dans le crédit initial pour la déconstruction du bâtiment. Les travaux devront se terminer le 15 décembre de manière à permettre l'ouverture du chantier de Microcity.

L'article 154, alinéa 1 du Règlement général de la commune prévoit une solution en cas de dépenses urgentes. S'il n'est pas possible d'obtenir l'aval du Conseil général en temps utile, le Conseil communal peut – avec l'approbation préalable de la Commission financière – engager une dépense pour laquelle un crédit n'a pas encore été



Le début des travaux du projet Microcity est prévu pour le 15 janvier avec la déconstruction des bâtiments Maladière 71 et 73.

Pour des conditions de travail équitables

Le Conseil communal a répondu à une interpellation des groupes PopVertsSol et socialiste intitulée «Non à l'exploitation grâce à nos impôts!». Les deux groupes demandaient que les collectivités publiques veillent à ce que les biens qu'elles achètent soient produits dans des conditions décentes. Papier utilisé dans les secrétariats, jus d'orange servi lors d'apéritifs ou matériel informatique sont autant d'achats effectués par la Ville sur lesquels il convient de s'interroger. Dans sa réponse, le Conseil communal explique que des mesures environnementales ont déjà été prises dans ce sens. Le jus d'orange a été remplacé par du jus de pomme produit à Cernier par une unité de formation AI. Dans le cadre du second train de mesures de l'Agenda 21, la Ville entend apporter des réponses concrètes à la problématique soulevée par les deux groupes. Le Conseil communal a l'intention de prendre en considération l'aspect social et le développement durable dans l'achat de produits.

francs supplémentaires pour la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière

Dépenses pour Microcity

ouvert. Cette dépense ne doit pas dépasser 250'000 francs par objet.

Dépollution et déconstruction

Le Conseil général a voté le 29 juin 2009 un crédit de 450'000 francs pour la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière. Le montant complémentaire de 250'000 francs servira à couvrir des besoins supplémentaires. Une expertise a révélé la présence d'amiante et d'autres substances dangereuses dans le collège. Les travaux de dépollution et de déconstruction sont en cours. La déconstruction de l'ancienne école devra se terminer à la fin de l'année pour permettre la construction du bâtiment de la microtechnique qui commencera dès le 15 janvier.

Etonnement et mécontentement

Les groupes ont tous accueilli ce rapport d'information avec peu d'en-

thousiasme. Le groupe PopVertsSol a relevé «le manque d'anticipation» du Conseil communal ainsi que «la mauvaise gestion survenue dans plusieurs gros dossiers de l'Urbanisme». Pour le groupe socialiste, «le développement de cette ville est la première mesure à prendre en compte. Les imperfections du projet vont en relation avec les exigences du canton».

«Le Conseil communal aurait dû se montrer plus perspicace», a déclaré le porte-parole du PLR. «Il serait mal inspiré de persévérer», a-t-il ajouté à propos de l'application de l'article 154 du Règlement général de la commune. Le groupe UDC a exprimé son étonnement quant aux «erreurs stratégiques» survenues dans le dossier.

«J'ai l'impression de refaire la discussion qui a eu lieu au sein de la Commission financière», a répondu le conseiller communal Olivier Arni.

«La complexité d'un projet de cet ampleur est sous-estimée.» Concernant l'amiante, les normes ont considérablement évolué. En 2010, les exigences ne sont plus les mêmes qu'auparavant. En 2009, il n'était par ailleurs pas possible d'évaluer précisément le montant nécessaire à l'enlèvement de l'amiante et de la peinture au plomb. C'est pourquoi un crédit avait été demandé pour faire faire une expertise. «Microcity est précisément un projet rendu possible grâce à l'anticipation qui a été faite, dès 1990, par les Autorités de la Ville, et qui permet aujourd'hui la concrétisation d'un centre de microtechnique d'envergure internationale. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'opposition au plan de quartier et à la déconstruction de l'ancien collège montre un large consensus», a précisé le Directeur de l'urbanisme et de l'environnement. (ak)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe PLR n'apprécie guère le dépassement de crédit relatif à la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière.

Groupe socialiste

Jonathan Gretillat: «Alors que le Conseil communal a répondu à l'interpellation «Non à l'exploitation grâce à nos impôts», pour que les deniers publics ne servent pas à adjuger des marchés publics à des entreprises ne respectant pas les conventions de l'OIT, et à l'approche du budget 2011, la question des impôts est spécialement d'actualité. Coïncidence, le peuple et les cantons sont justement amenés à se prononcer ce week-end sur une initiative pour des impôts équitables. Dans ce contexte, le groupe socialiste souligne l'importance d'une perception juste et équitable de l'impôt, selon la capacité contributive de chacun. Hélas, cette justice fiscale connaît de sérieuses lacunes à l'heure actuelle en Suisse, surtout en défaveur de la classe moyenne. L'initiative fiscale du parti socialiste permettrait d'y remédier grandement, sans qu'un seul habitant de notre ville ne subisse une hausse d'impôts en cas d'acceptation!»

Groupe UDC

Luciano Bocchi: «Le groupe UDC a du mal à comprendre comment le Conseil communal pourrait obliger légalement et contractuellement une entreprise, un fournisseur ou un prestataire de services étranger à respecter les dispositions des conventions de l'OIT et de la législation locale.

On pourrait envisager que le Conseil communal introduise une clause standard dans ses contrats, mais une telle clause aurait seulement une valeur indicative puisque les partenaires étrangers sont soumis à des régimes

juridiques différents du nôtre.

S'agissant du commerce, la Suisse, comme bon nombre de pays démocratiques n'interfère pas dans les activités commerciales privées. Par conséquent, on ne voit pas comment les administrations publiques pourraient imposer des critères tels que les conditions de travail équitables à un contrat de droit privé.

En revanche, en tant que partie en tel contrat, les pouvoirs publics pourraient exiger des fournisseurs la garantie que leurs produits sont fabriqués conformément à des conditions de travail équitables.

Rien n'empêche à tout un chacun d'acheter des produits issus du commerce équitable. Le principe de l'offre et de la demande fonctionne de manière à ce que des produits fabriqués en violation des conditions de travail équitables ne seraient plus mis sur le marché.

A notre niveau local, nous ne pouvons interférer que dans ce principe de l'offre et de la demande.»

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle: «Assermentez-vous!

L'introduction de l'assermentation pour les conseillers généraux a déclenché un débat nourri au sein du groupe PopVertsSol. Une majorité s'est déclarée contre ce décorum de l'ancien temps, qui évoque à certains de bien mauvais souvenirs historiques: serment d'allégeance au suzerain, au gouvernement, au parti, qui préluait à la chasse aux sorcières, à l'emprisonnement ou à l'interdiction professionnelle.

Nous aussi, nous tenons à la tenue des débats au Conseil général ainsi qu'à l'efficacité du travail des élus et des élus. Notre groupe a d'ailleurs proposé une modification du règlement pour inciter à la concision lors des prises de parole, et cela aussi bien sur les sièges du Conseil général que sur ceux du Conseil communal. Par contre, nous ne croyons pas que le fait de prêter serment (et d'ailleurs sur quoi et devant qui?) garantisse une meilleure qualité des interventions des conseillers généraux.

Leur assiduité aux séances du Conseil général et à celles des commissions est à notre sens un meilleur garant du travail bien fait.»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: «Certes, il est contraignant de voir un crédit alloué être dépassé de 50%.

Certes, le Conseil communal aurait pu, aurait dû se montrer plus perspicace dans l'élaboration de sa première étude sur la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière.

Toutefois, au bout du compte, aurait-ce changé quelque chose? Nous aurions à tout coup voté ce crédit de déconstruction même augmenté de 250'000 francs à l'origine.

Il s'agit donc, dans ce débat, de faire comprendre au Conseil communal que nous n'apprécions guère ce dépassement de crédit, sans pour autant le pousser vers l'excès de précaution qui le conduirait à étudier, investiguer et finalement surestimer chaque risque, et ainsi à plus dépenser à anticiper les erreurs qu'à les corriger.

Ce genre de préférence – entre prise de risque et précaution – transgresse les lignes de partage politique, en tout cas celles du PLR qui se prononcera diversement sur cet objet.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 33 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Claude Béguin (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: M^{mes} et MM. Khadija Clisson (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Cristina Tasco (soc), Nathalie Wust (soc), Matthieu Béguelin (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

A propos...



Dans la forme

Certains pensent que le premier travail d'un manager n'est pas d'apporter la motivation, mais de supprimer les obstacles. D'autres, à l'exemple d'André Comte-Sponville, affirment que le travail n'est pas un plaisir. Mais, ajoute-t-il, il n'est pas interdit d'avoir du plaisir au travail. C'est donc une tâche prioritaire des responsables de la gestion des ressources humaines.

L'Etat de Genève, lui, a tout compris. Il vient de supprimer le droit à tous ses collaborateurs de personnaliser le fond d'écran de leur ordinateur. Fini donc les pensées pour l'être cher ou le lieu des prochaines vacances, fini le rêve... Le rêve, même momentané est ainsi banni au profit de l'obéissance aveugle, efficacité oblige. Mais au fond (d'écran?) quel est l'objectif poursuivi? «On» semble embarrassé à l'heure de la réponse. Il y aurait pourtant des mesures simples dont l'effet serait meilleur pour le plaisir au travail. Et si les objectifs de l'employeur ne sont pas atteints, ce n'est pas parce que nous ne sommes pas assez motivés, ce sera uniquement parce que ce n'était pas faisable.

Rémy Voirol

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 3 décembre de 17 à 21 heures
et samedi 4 décembre de 10 à 18 heures

Venez déguster les vins du millésime 2009. Prix spéciaux durant les deux jours. Visite des caves toutes les heures et souper aux pois.

Les lundis des mots

Lundi 29 novembre à 18h30 à la Confiserie Wodey-Suchard (rue du Trésor 5), contes pour la Saint-Nicolas par les conteurs de la Louvrée, pour enfants et adultes.

A 20 heures à la Cave Bauermeister (rue des Moulins 21), lecture d'inédits un verre à la main!

Invités : plusieurs auteurs neuchâtelois.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Gérance des bâtiments gère et administre un parc immobilier composé de bâtiments administratifs, financiers et d'habitation. Elle s'occupe également de la gestion d'immeubles pour des tiers.

Suite au départ à la retraite du titulaire, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement met au concours, pour la Gérance des bâtiments, le poste de

gérant-e d'immeubles diplômé-e à 100%

Les principales missions consistent à :

- administrer activement le portefeuille du patrimoine immobilier appartenant à la Ville, à une fondation et à la caisse de pension unique de la fonction publique (pension.voyance.ne),
- effectuer les états des lieux lors des changements de locataires en coordination avec le Service des bâtiments,
- inspecter périodiquement les immeubles afin d'évaluer leur état et établir les rapports qui permettront de planifier les opérations importantes,
- procéder aux adaptations des loyers, représenter les propriétaires en toutes occasions, contrôler et établir les baux ainsi que les décomptes de chauffage,
- gérer une équipe composée de trois collaboratrices.

De plus, sous la conduite du chef du Service des bâtiments et du logement, vous serez responsable de travaux administratifs et de reporting, tels que l'établissement des budgets, des rapports de gestion et la fixation des nouveaux loyers. Vous participerez, en tant que cadre, à la mise en place d'une politique communale du logement en adéquation avec un rendement adapté à une collectivité publique.

Au bénéfice d'une formation commerciale complète et titulaire du brevet fédéral de **gérant-e d'immeubles**, vous avez une expérience confirmée de plusieurs années dans la gestion immobilière. Doté-e d'un esprit d'initiative, d'un sens de l'organisation et de fortes aptitudes à négocier, vous savez motiver une équipe en vue d'atteindre un objectif commun. Vous travaillez de manière autonome, rigoureuse et maîtrisez les outils informatiques courants.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, veuillez transmettre votre offre complète (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) jusqu'au **10 décembre 2010** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

L'entrée en service est prévue en avril 2011.

Pour plus de renseignements, nous vous prions de prendre contact avec le chef du Service des bâtiments et du logement, M. Pascal Solioz, au 032 717 76 81.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que :

- l'arrêté concernant le Règlement général de la commune de Neuchâtel,
- l'arrêté concernant la modification d'actes réglementaires dans le cadre de la mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 22 novembre 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 13 janvier 2011.

Neuchâtel, le 24 novembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Anim'action aux habitants de Serrières

Thé dansant à La Pension Le Clos

Vous aimez la valse, la marche, le tango? Vous souhaitez tisser des liens avec des personnes de la pension et du quartier? Alors, venez danser sur la musique de francis.ch samedi 27 novembre de 15h à 17h, rue du Clos-de-Serrières 93.

Renseignements : 032 732 12 00 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Vente paroissiale à Serrières

La Paroisse réformée de Neuchâtel, invite la population à la vente annuelle du lieu de vie Ouest (Serrières-Charmettes), samedi 27 novembre de 9 à 17 heures à la salle de gym de Serrières.

Au cours de sa visite, le public découvrira le marché aux puces, des livres d'occasion, une tombola, des plantes vertes et fleuries ainsi que l'atelier bricolage de Noël du quartier de Serrières (de 10 à 11 heures et de 14 à 15 heures).

Chacun pourra se restaurer avec un repas chaud à midi, des croissants au jambon, canapés, pâtisseries et diverses boissons. A 17 heures, le duo Tangolisa (violon et accordéon) donnera un concert au Temple de Serrières. Entrée libre, collecte.

La chronique cinéma de...

Harry Potter est de retour

Anne
Kybourg

L'épisode final de la saga Harry Potter débarque ce mercredi sur les écrans neuchâtelois. Entre le retour de Voldemort et la chasse aux sorciers « impurs », ce film est certainement le plus noir de tous les épisodes de Harry Potter. Il est bien loin du temps où nos jeunes sorciers rigolaient autour d'un verre de jus de citrouille après un match de quidditch.

«Harry Potter et les reliques de la mort» constitue le début de la fin des aventures du célèbre sorcier. L'histoire, tirée du septième roman de J.K. Rowling, sera dévoilée au public en deux parties. Alors, choix commercial? Peut-être, mais ce qui est sûr, c'est qu'il y avait largement assez de matière pour en faire deux films.

A la recherche des horcruxes

Harry Potter et ses amis Ron et Hermione partent en quête des horcruxes de Voldemort. «Le Seigneur des Ténèbres» a réussi à diviser son âme dans sept différents objets qu'il a



Harry, Ron et Hermione partent à la recherche des horcruxes pour mettre fin au règne de Voldemort.

• Photo: sp

ensuite cachés de part et d'autre du monde. La seule manière de mettre fin aux jours de «celui-dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom» est de détruire tous ses horcruxes.

Les reliques de la mort

Au cours de leur quête, Harry et ses amis découvrent le symbole des reliques de la mort. La légende raconte l'histoire de trois frères qui auraient dû mourir.



celui qui réussira à s'emparer des trois objets deviendra le sorcier le plus puissant de tous les temps. Harry qui possède déjà la cape d'invisibilité de son père, décide de réunir les trois reliques avant que Voldemort ne s'en saisisse.

Un film sombre

«Harry Potter et les reliques de la mort» est rempli de suspense. Le fait d'y consacrer deux films permet de coller plus fidèlement à l'ambiance du roman. Ambiance qui se veut noire et difficile. Harry, Ron et Hermione sont désormais bel et bien des adultes confrontés à la violence de leur monde.

Le ministère de la magie a commencé à chasser les sorciers qui n'ont pas le sang pur, issus de familles moldus ou mêlées. Ce contexte austère n'est pas sans rappeler celui de la 2^e guerre mondiale. En sortant du film, une seule envie: voir la suite de l'épisode! Il faudra patienter jusqu'en juillet 2011 pour connaître le dénouement des aventures du célèbre sorcier.

A.K.

A travers l'histoire



Autrefois quelque peu isolé à l'est de la ville, ce bâtiment a d'abord appartenu à l'éditeur Fauche-Borel. Entre 1828 et 1846, il est transformé en auberge sous le nom d'hôtel du Faubourg, puis d'hôtel du Lac. La Société libre des catholiques romains de Neuchâtel rachète l'édifice en 1890 et le transforme en école trois ans plus tard. Aujourd'hui encore, l'école catholique y accueille des classes enfantines et primaires (lithographie d'Antoine Sonrel, 1842, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Madame et Monsieur Jeanne et Gérard Blandenier, d'un permis de construire pour la construction d'un local à vélos, la pose d'un couvert à voiture et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 34, rue de Champréveyres, article 1089 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 novembre au 6 décembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de démolir deux bâtiments et de construire un immeuble d'habitation et une maison familiale 19-21, rue de la Cassarde, articles 13010 et 10550 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Immobilière Cassarde (SIC).

Demande de Monsieur Philippe Hon, architecte à Montagny-près-Yverdon (Groupe Prisme SA), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble, la suppression de la toiture et la création d'un étage supplémentaire 14, quai Philippe-Godet, article 2716 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Groupe Prisme SA.

Demande de Monsieur Jean-Daniel Fehr, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 1, place Numa-Droz, article 427 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Compagnie financière régionale Groupe Tranchant (CFR).

Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle



Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

- 1) l'initiative populaire du 15 février 2008 «Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)» ainsi que le contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution);
- 2) l'initiative populaire du 6 mai 2008 «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)»;

le 28 novembre 2010

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 2 septembre 2010;
 vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;
 vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;
 vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;
 vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 27 septembre 2010,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 28 novembre 2010 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du

matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 27 novembre 2010 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 28 novembre 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032/717 72 36, jusqu'au dimanche matin 28 novembre 2010, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.



Echos

■ Samedi dernier, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition Gérald Comtesse - 50 ans de peinture, au Musée d'art et d'histoire.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Gertrud et René Tschanz-Marion, Suzanne et André Simonet-Lieby et Raymonde et Aloïs Schindler-Vittori, à l'occasion du 60^e anniversaire de leurs mariages.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 26 novembre 2010, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032/717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 27 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**



Bibliomonde fête ses 15 ans!

Depuis 1995, la bibliothèque multilingue et interculturelle Bibliomonde est au service de la population francophone et non francophone pour promouvoir la compréhension et l'intégration par le livre.

Bibliomonde organise une brocante dans ses locaux, vendredi et samedi prochains. Le public y trouvera des centaines de livres en diverses langues, pour adultes et enfants, à des prix très intéressants. Le bénéfice de cette vente est destiné à l'achat de livres dans les langues les plus demandées (tigrigna, amharic, arabe, anglais, espagnol, russe, serbo-croate, somali, etc.).

Bibliomonde, passage Max-Meuron 6, vendredi 26 novembre de 14 à 18 heures et samedi 27 novembre de 9 à 17 heures. Verre de l'amitié offert samedi entre 10h30 et midi.





Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 novembre

APOLLO 1 032 710 10 33

POTICHE
3^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 18h, 20h15.
Acteurs: Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De François Ozon.

APOLLO 1 032 710 10 33

DATE LIMITE
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Robert Downey Jr., Juliette Lewis,
Zach Galifianakis.
De Todd Phillips.

APOLLO 2 032 710 10 33

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1
1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h15.
Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe, Rupert Grint.
De David Yates.

APOLLO 2 032 710 10 33

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE SAMY - 3D
12^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Ben Stassen.

APOLLO 2 032 710 10 33

MOI, MOCHE ET MÉCHANT - 3D
9^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 16h.
De Pierre Coffin.

APOLLO 2 032 710 10 33

WELCOME TO THE RILEYS
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Kristen Stewart, James Gandolfini.
De Jake Scott.

APOLLO 2 032 710 10 33

JACKASS - 3D
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Johnny Knoxville, Bam Margera.
De Jeff Tremaine.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'ŒIL INVISIBLE
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO esp. sans s-t. me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Julieta Zylberberg, Osmar Núñez, Marta Lubos.
De Diego Lerman.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'APPRENTI PÈRE NOËL
1^{er} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Line Renaud, Julie Gayet, Isabelle Mergault.
De Luc Vinciguerra.

APOLLO 3 032 710 10 33

UNSTOPPABLE
3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Denzel Washington, Chris Pine.
De Toni Scott.

ARCADES 032 710 10 44

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1
1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.

ARCADES 032 710 10 4

SAW 7 - 3D
3^e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Ken Leung, Tobin Bell, Gina Holden.
De Kevin Greutert.

BIO 032 710 10 55

LES PETITS MOUCHOIRS
6^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 20h15.
Acteurs: François Cluzet, Marion Cotillard.
De Guillaume Canet. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Mélanie Thierry, Lambert Wilson,
Grégoire Leprince-Ringuet.
De Bertrand Tavernier.

REX 032 710 10 77

NO ET MOI
1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
Acteurs: Zabou Breitman, Bernard Campan.
De Zabou Breitman.

REX 032 710 10 77

DES HOMMES ET DES DIEUX
12^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
De Xavier Beauvois.

REX 032 710 10 77

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1
1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.

STUDIO 032 710 10 88

LE NOM DES GENS
1^{er} semaine. VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier,
Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Tourisme neuchâtelois-Littoral, Hôtel des Postes (rez-de-chaussée, aile Est, entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-ven-dredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâto-loise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations indivi-duelles pour arrêter de fumer pour adul-tes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Volontariat en ville de Neuchâtel - entraide bénévole (ruelle Fleury 22), per-mance téléphonique du lundi au ven-dredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quoti-dienne, collaboration avec les partenai-res favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informa-tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 27 et dimanche 28 novembre

1^{er} dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, baptême.

Temple du Bas: jeudi à 10h, médita-tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Charmettes: sa 27 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirch-gemeinde: 28. November 9 Uhr, Got-tesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-gais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en ita-lien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: sa à 17h30, messe des familles. Di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... présentation du livre du millénaire

Les métiers du bâtiment

STOPPA

Filis SA

028-423046

PLÂTRERIE-PEINTURE

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

Publicité



Pierre Grosjean



24/24

**Une équipe
de professionnels
à votre service**



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvornier

E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE



Fédération des Carrossiers Romands



Ghielmetti

Pompes funèbres

Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtelinfo@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



**Aux riverains de la ligne
Bern – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Entretiens mécanique de la voie
à la gare de **Marin**

Les nuits

du lundi au mardi 22/23 jusqu'au
vendredi au samedi
26/27 novembre 2010

du lundi au mardi 29/30 novembre
jusqu'au vendredi au
samedi 03/04 décembre 2010

du lundi au mardi 06/07 jusqu'au
mardi au mercredi
07/08 décembre 2010

entre 20h00 et 06h00

Circulations de manœuvre dans les
gares de Kerzers, Müntschemier et Ins

En raison du trafic ferroviaire durant
la journée, les travaux ne peuvent se
faire que pendant les heures creuses
de la nuit. Les machines et les moyens
d'alarme nécessaires à la sécurité du
personnel émettent des bruits per-
ceptibles. Nous ferons cependant tout
notre possible afin de limiter ceux-ci
au strict minimum. Les moteurs diesel
utilisés sont en majorité dotés de
filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne
de bien vouloir l'excuser pour les nui-
sances occasionnées et les remercient
de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



Une délégation neuchâteloise s'est rendue en Afrique du Sud pour rencontrer les « Neuchâtel du monde »

Tisser des liens d'amitié

La 7^e rencontre des « Neuchâtel du monde » s'est déroulée du 17 au 23 octobre à Newcastle, en Afrique du Sud. Des représentants de six pays étaient de la partie. Cette rencontre leur a permis de resserrer les liens au travers de nombreux échanges. Les participants ont abordé des thématiques telles que l'accès au travail, la culture, l'éducation et les moyens de favoriser l'intégration des jeunes après la formation. Avec le président du Parlement des Jeunes de Neuchâtel, Timothée Pages, Vânia Carvalho (photo de gauche), coordinatrice pour les Actions Jeunesse, et Joana Giani, vice-présidente du PJNE ont participé à cette aventure au sein de la délégation neuchâteloise. Elles racontent les moments intenses qu'elles ont vécus durant leur séjour en Afrique du Sud.

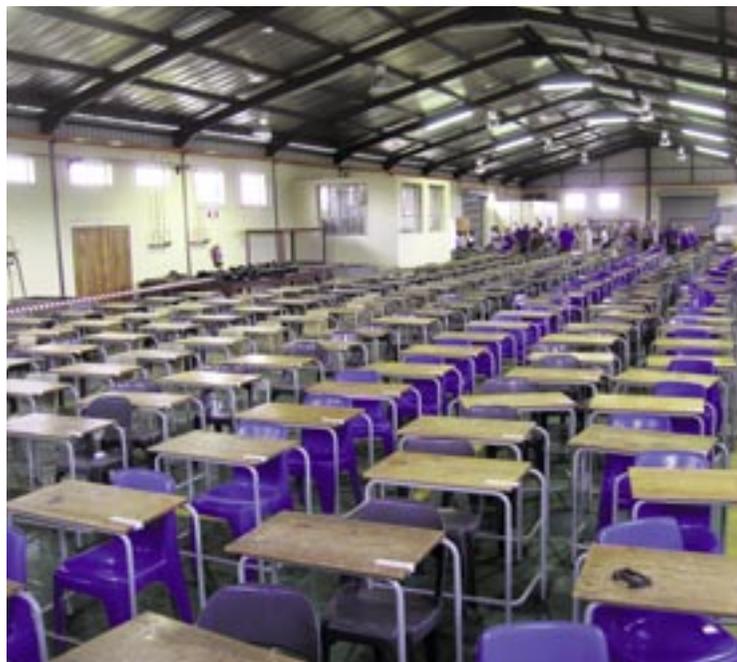
Comment décriez-vous Newcastle et ses habitants?

Joana Giani: Au centre-ville, il y a des magasins, des grands dépôts, mais aucune habitation. Les maisons se construisent plutôt autour du centre. Il y a encore des bidons-villes. Les habitants ont une grande joie de vivre. Le chant et la danse occupent une place très importante dans leur culture. Les différents peuples se mélangent très peu. Dans la musique par exemple, chacun reste de son côté. Les Noirs et les Blancs n'écoutent pas le même genre de musique.

Vânia Carvalho: Au niveau architectural, il n'y a aucun immeuble. Les constructions sont peu en hauteur. Côté paysage, les couchers de soleil sont



dignes de ceux que l'on voit dans les films avec un soleil rouge. La faune est extrêmement riche avec de nombreux animaux. Pour la petite histoire, Timothée Pages (président du PJNE) a cru ramasser un stylo tombé par terre, mais en fait il s'agissait d'un mille-pattes. Nous n'avons pas eu l'occasion d'aller directement chez l'habitant, mais nous



La salle de théorie de cette école technique de Newcastle ne permet pas aux élèves du 10^e rang de suivre comme ceux de devant. • Photo: Jean-Marc Sandoz

avons pu rencontrer des gens issus de couches sociales bien distinctes.

Quelle est la situation des jeunes Africains au niveau professionnel?

VC: Le taux de chômage est très élevé chez les jeunes. Il atteint 46% pour la population de Newcastle. Dans les écoles privées, les jeunes ont accès à plusieurs formations. Nous avons été visiter un centre de formation professionnelle qui proposait de nombreuses branches d'enseignement: l'agriculture, la cuisine et la mécanique par exemple.

Le centre possède plusieurs ateliers avec le matériel nécessaire à l'apprentissage d'un métier. Les écoles des townships, elles, mettent la priorité sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et sur la promotion de la santé. Les possibilités des jeunes y sont plus limitées. J'ai vu des classes qui comptaient 80 élèves. Un directeur nous a aussi expliqué qu'il ne pouvait pas enseigner la biologie faute de matériel.

J.G.: Nous sommes allés visiter plusieurs écoles. Certaines d'entre elles étaient publiques et d'autres privées. Il existe beaucoup de différences entre les établissements scolaires. Nous avons vu une école qui possédait de belles salles de classe avec du matériel informatique performant. Dans une autre école, nous sommes arrivés au milieu d'un cours de peinture. Les

élèves n'avaient qu'un seul pot de peinture pour toute la classe. J'ai été frappée de voir à quel point ils étaient fiers de ce qu'ils avaient. Ils étaient ravis de pouvoir nous montrer leurs écoles.

VC: Nous nous sommes rendus dans une école secondaire publique qui avait reçu des ordinateurs en provenance de l'Europe. Ce matériel était dépassé par rapport à ce que l'on peut trouver chez nous. J'ai eu le sentiment que ces ordinateurs les encombraient plus qu'autre chose. Ils ne pouvaient pas les utiliser à cause du coût de leur entretien. En fait, ils se débrouillent très bien sans.

Avez-vous partagé des moments avec la population de Newcastle?

J.G.: Nous avons passé certaines soirées à danser avec les habitants. Nous avons pu discuter de leur manière de voir les choses. Nous étions un peu une curiosité pour eux.

VC: Nous avons pu constater que les différents peuples ne se mélangent pas entre eux. Ils travaillent ensemble et ils ont du respect les uns envers les autres, mais chacun d'eux a sa propre culture et ses traditions. J'ai expliqué à un homme que la population de Neuchâtel se composait de 48 nationalités. Je lui ai dit que deux personnes d'origine différente pouvaient se marier chez nous. D'après lui, cela est possible car nous recevons tous la même éducation, ce qui n'est pas le cas en Afrique du Sud. Il est évident que les années

d'Apartheid ne s'effacent pas du jour au lendemain.

Qu'est-ce qui vous a marqué durant ce séjour?

VC: Il y a un moment où je n'ai pas pu retenir mes larmes. Quand nous sommes arrivés sur place, un groupe de jeunes nous a chanté un gospel. Ils chantent tout tellement bien. Ils ont tous des voix exceptionnelles. Je ne pleurais pas parce que j'avais de la peine, mais parce que leur accueil et leur talent m'ont réellement émue. Si nos jeunes pouvaient être aussi épanouis et heureux que ceux de Newcastle...

J.G.: J'ai énormément apprécié les moments de partage dans les écoles que nous avons visitées. Nous avons eu l'occasion de parler avec les professeurs. Les élèves étaient contents d'avoir pu nous rencontrer. Ils avaient entendu parler de notre venue, mais ils ne savaient pas s'ils pourraient nous voir.

Qu'avez-vous retiré de cette expérience?

VC: J'ai vécu chaque moment de manière intense. Ce séjour était avant tout une magnifique expérience au



niveau humain. Si je ne devais retenir qu'un mot, ce serait l'amitié. Heureusement qu'Internet existe pour pouvoir correspondre par mail. Je me souviendrai toujours des sourires des enfants des townships. Quand j'aurai un souci ou de la peine, j'y repenserai pour me donner du courage.

J.G.: Nous avons été accueillis avec une telle chaleur humaine. La danse et les chants m'ont également beaucoup plu. Les gens étaient vraiment tous solidaires et aimables entre eux. Je retiendrai le côté humain de cette expérience plus que tous les paysages que nous avons découverts.

Anne Kybourg